

Aucunes contraintes administratives

Afin de vous laisser libre de soutenir avec nous votre enfant, nous nous occupons de toutes les démarches administratives liées à l'embauche d'un salarié à domicile. Pour votre compte, nous faisons votre immatriculation en tant qu'employeur auprès de l'URSSAF de votre domicile, rédigeons les bulletins de paie, reversons les salaires dus aux professeurs à domicile et les charges sociales dues à l'URSSAF.

Frais d'Inscription

Nos frais d'inscription s'élèvent à 75 € TTC par famille et par année scolaire. Ils comprennent le suivi pédagogique et la prise en charge des démarches administratives légales et obligatoires.

Tarifs

Les tarifs de nos packs varient selon le nombre de cours choisis et le niveau scolaire de votre enfant. En contrepartie des services de gestion fournis et du mandat confié, ANGELS COURS perçoit des coûts de gestion et de mandat, dont le montant est communiqué aux Parents employeurs par l'intermédiaire des devis gratuits.

Avantages Fiscaux

ANGELS COURS est une entreprise agréée par l'Etat sous le numéro N/221007/F/095/S/105. A ce titre, vous pouvez bénéficier d'une aide fiscale définie par l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts. Cette aide est calculée au taux de 50 % sur la totalité des dépenses supportées par le particulier dans la limite du plafond maximum des dépenses de 12 000 €. Elle peut prendre la forme de crédit d'impôt ou de réduction d'impôt.

Vous recevrez en début d'année civile, une attestation fiscale détaillant les sommes engagées à joindre votre déclaration, frais d'inscription inclus. Cette attestation sera accompagnée d'un petit guide.



Modalité de paiement

Conscient du montant que cela peut représenter et des conséquences financières, nous vous proposons d'effectuer le règlement de votre facture en plusieurs mensualités sans aucun frais.



Nous acceptons aussi les CESU préfinancés qui peuvent être délivrés par votre entreprise.